



HAL
open science

L'inscription au patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ? Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées

Mélanie Duval, Ana Brancelj, Aurélie Potin Finette, Christophe Gauchon

► **To cite this version:**

Mélanie Duval, Ana Brancelj, Aurélie Potin Finette, Christophe Gauchon. L'inscription au patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ? Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées. *Paysages, entre archéologie et tourisme, Archeo Tourism*, pp.60-87, 2017. hal-01881266

HAL Id: hal-01881266

<https://sde.hal.science/hal-01881266>

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'inscription au Patrimoine mondial des sites palafittiques préhistoriques : un bien UNESCO de papier ?

Analyse de la place des sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages patrimoniaux et touristiques des lacs français et premiers facteurs explicatifs des dissonances patrimoniales constatées

Auteurs : Duval Mélanie, Brancelj Ana, Potin-Finette Aurélie, Gauchon Christophe

Laboratoire EDYTEM

UMR 5204 CNRS / Université Savoie Mont Blanc / Ministère de la Culture et de la Communication

Résumé

L'article part du constat suivant : « *Un bien inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, composé de 111 vestiges d'habitats lacustres du Néolithique, répartis dans 6 pays de l'arc Alpin, avec des contrastes saisissants en termes de valorisation, entre des pays où l'entrée villages lacustres est mise en avant (Allemagne, Suisse, Slovénie) et des pays où cette réalité archéologique n'est connue que d'un petit cercle de spécialistes (France)* ». Cette absence de communication et de valorisation autour de ce bien Unesco est d'autant plus surprenante que l'inscription au Patrimoine mondial est généralement saisie par les acteurs du territoire dans des logiques de marquage territorial. Comment expliquer le décalage entre une reconnaissance internationale des valeurs patrimoniales attribuées aux villages lacustres préhistoriques et une absence d'appropriation et de communication autour de ces mêmes sites à l'échelle française ?

En vue de répondre à ce questionnement, l'article dresse un état des lieux de la place occupée par les sites palafittiques préhistoriques dans les paysages touristiques et patrimoniaux des lacs français. Sur cette base, il avance de premiers facteurs visant à expliciter le décalage constaté, avant de conclure sur la place des dispositifs de valorisation dans l'articulation des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation.

Introduction

En juin 2011, le bien sériel « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO. Ce bien, réparti entre six pays alpins, se compose de 111 stations lacustres dont 11 sont situées sur le territoire français (figure 1). Paradoxalement, alors que cette inscription au Patrimoine mondial vient reconnaître et consacrer le statut patrimonial des sites palafittiques, ces derniers semblent rester à la marge des paysages touristiques et patrimoniaux lacustres français. À leur invisibilité physique (des pieux sous l'eau) semble s'ajouter une invisibilité sociale (absence de (re)connaissance sociale). Au point que lors de l'inscription de la grotte Chauvet-Pont d'Arc au Patrimoine mondial en juin 2014, le président de la région (alors Rhône-Alpes) a publiquement déclaré que la région comptait désormais deux sites inscrits au Patrimoine mondial (le site historique de Lyon ayant été le premier inscrit en 1998), faisant fi de l'inscription des sites palafittiques de 2011 et des 9 stations lacustres savoyardes et haut-savoyardes composant le bien transnational sériel (les deux autres étant situées autour des lacs de Chalain et de Clairvaux, Jura,

région Bourgogne-Franche-Comté, cf. figure 1). Dès lors, un décalage semble s'observer entre les deux pendants de la patrimonialisation que sont les logiques de désignation et celle d'appropriation (Rautenberg, 2004) avec d'une part, des processus de désignation nationaux et supranationaux attestés par l'inscription au Patrimoine mondial et d'autre part, des dynamiques d'appropriation peu marquées en France en dehors des cercles scientifiques et des experts. Cet article vise à interroger la réalité de cette dissonance patrimoniale entre désignation et appropriation, et à avancer des premiers facteurs explicatifs. Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que l'articulation des dynamiques de désignation et d'appropriation revêt deux principaux enjeux : 1/ des enjeux de préservation, dans le sens où on est d'autant plus enclin à préserver un site / un objet à partir du moment où l'on comprend et où l'on s'est approprié les valeurs constitutives de son statut patrimonial (Duval et Smith, 2014, à propos des sites d'art rupestre) ; 2/ des enjeux touristiques et économiques, la valorisation des sites palafittiques, relevant du registre culturel, étant à même de servir des stratégies de diversification touristique et de développement d'un tourisme quatre saisons (Origet du Cluzeau, Tobelem, 2009). Fort de ce contexte et de ces enjeux, une première partie dressera un état des lieux, six ans après l'inscription au Patrimoine mondial, de la place occupée par les sites palafittiques préhistoriques dans les paysages touristiques et patrimoniaux des lacs français, en prenant comme étude de cas principale les deux lacs savoyards (lacs d'Aiguebelette et du Bourget), éclairée de manière secondaire par les dynamiques observées à l'échelle des lacs haut-savoyards (Annecy, Léman) et jurassiens (Clairvaux, Chalain). Elle s'appuiera sur des campagnes d'observation des dispositifs de valorisation et de mise en tourisme ainsi que sur les résultats d'une enquête touristique réalisée lors de l'été 2015 (Potin-Finette, 2016). Sur la base de cet état des lieux, des facteurs visant à expliciter le décalage observé entre les processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation collective seront avancés ; l'identification de ces derniers s'appuie sur une analyse conjointe d'entretiens réalisés avec des acteurs ressources courant 2016 et sur un début d'approche comparative à l'échelle de l'arc alpin (Brancelj, 2016). *In fine*, l'article conclura sur la place des dispositifs de valorisation dans l'articulation des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation.

Figure1 : localisation des 11 sites palafittiques français retenus pour faire partie du bien sériel inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO

I. Janvier 2017, arrêt sur image : les sites palafittiques préhistoriques inscrits au Patrimoine mondial dans les paysages touristiques et patrimoniaux des lacs français

1.1. Les sites palafittiques dans l'offre touristique autour des lacs savoyards

La thématique « sites palafittiques » est peu présente dans l'offre touristique et patrimoniale des lacs du Bourget et d'Aiguebelette. Il n'existe pas de lieux dédiés à la valorisation des sites palafittiques et ces derniers sont abordés dans des dispositifs plus généraux, eux-mêmes plus ou moins éloignés des abords des lacs. Avant sa fermeture pour rénovation en 2015, les premières salles du musée savoisien (centre-ville de Chambéry, 15 km du lac du Bourget) présentaient des collections d'objets lacustres essentiellement en provenance du lac du Bourget. Pour autant, les vitrines et autres supports d'exposition ne faisaient pas mention de l'inscription au Patrimoine mondial (Duval, carnet de terrain oct. 2013) : artefacts parmi d'autres, les sites palafittiques devraient être présentés de

manière similaire dans le futur musée (correspondance électronique d'octobre 2016 avec la direction du musée). Aux présentations des collections lacustres du musée savoisien s'ajoute la vitrine portant sur les cités lacustres du musée archéologique d'Aix-les-Bains (centre-ville, 2 km du lac), laquelle est cependant peu lisible dans l'ensemble du dispositif muséal. Ces deux espaces muséographiques labellisés « musées de France » sont complétés par des musées / espaces de médiation associatifs ou portés par des collectivités. Géré par les bénévoles de l'association « Fédération des Associations de Protection du lac d'Aiguebelette » (FAPLA), le musée associatif « Lac et Nature » sur les abords immédiats du lac d'Aiguebelette, s'est progressivement enrichi depuis sa création en 1988 : il aborde les différentes facettes du lac (faune, flore, pêche) et une petite partie du musée est consacrée aux vestiges palafittiques du lac. Depuis 2013, un second lieu valorisant les ressources du lac a ouvert dans la Maison du lac à Nances, espace rassemblant différents services administratifs et touristiques. Bien que la construction de ce bâtiment soit postérieure à l'inscription au Patrimoine mondial, celle-ci est paradoxalement peu mise en avant et les sites palafittiques sont peu abordés dans l'espace dénommé « parcours spectacle ». Au musée « Lac et Nature » comme au « parcours spectacle » de la Maison du lac, les fréquentations touristiques annuelles restent confidentielles et oscillent entre 1000 et 2000 visiteurs.

Autour des deux lacs savoyards du Bourget et d'Aiguebelette, si (et quand) des panneaux de valorisation des dimensions faunistiques et floristiques existent, ils ne mentionnent pas les sites palafittiques, à l'exception de l'un d'entre eux localisé dans la baie de Conjux (nord du lac du Bourget) qui, dans un panneau dédié aux activités autour du lac, précise que « *durant six millénaires, l'homme a vécu ici avec le lac (...) dès la préhistoire, Conjux a abrité une société d'agriculteurs-pêcheurs* » (Duval, Potin-Finette, carnet de terrain de juin 2015, pose des panneaux non datée, commanditaire non précisé). Par ailleurs, les essais de développement de supports numériques (sites web dédiés ; application Smartphone) sont peu lisibles et peu connus (Brancelj, 2016, p. 115-122) ; ils ne parviennent pas à pallier l'absence de supports matériels.

Aucune visite touristique guidée ciblée sur la thématique des villages lacustres préhistoriques ne vient compléter ces dispositifs. Celle-ci est abordée de manière très diverse dans des visites plus générales. La présentation la plus aboutie est celle faite, depuis 2014, par une retraitée, guide du patrimoine des Pays de Savoie à proximité du site de Châtillon (nord du lac du Bourget). Lors d'une visite guidée historique des patrimoines et de l'histoire de la baie de Châtillon, elle présente les sites palafittiques de manière relativement complète : qui fait les fouilles ? Comment sont-ils datés ? Pourquoi des habitats au bord de l'eau ? Quels sont leurs modes de vie ? (soit 15 minutes de discours sur les sites palafittiques pour 1h30 de temps de visite couvrant une très large période historique allant du néolithique au 20^{ème} siècle). Organisées une fois tous les quinze jours durant l'été par l'office de tourisme de Chautagne, ces visites, gratuites, sont effectuées bénévolement par la guide rencontrée et suivies par environ 150 touristes sur l'ensemble de la période estivale. Depuis 2015, ces visites adultes sont complétées par des visites « jeune public » uniquement ciblées sur les sites palafittiques. À l'inverse, ni les croisières grand public proposées entre Aix-les-Bains et l'Abbaye d'Hautecombe (compagnie des bateaux : flotte de 6 bateaux de 75 à 150 places, env. 70 000 passagers transportés par an), ni celles en partance de Chanaz (nord du lac du Bourget) n'abordent cette entrée : alors que des informations sont données par le capitaine sur la faune, la flore et l'histoire locale, les sites palafittiques ne sont pas mentionnés. Quant au lac d'Aiguebelette, cette thématique est abordée de manière très récente (depuis l'été 2015) lors d'une prestation

« croisière » (bateau électrique, 12 pers.) : sur les deux heures de croisière, environ sept minutes sont consacrées aux sites palafittiques (Duval, Potin-Finette, carnet de terrain d'août 2015).

De manière ponctuelle, ces dispositifs permanents et les contenus délivrés lors des visites guidées autour de ces deux lacs sont complétés par de l'événementiel :

1/ des conférences de vulgarisation sur les recherches archéologiques conduites sur les lacs, avec en moyenne, depuis 2010, une, voire deux conférences annuelles, essentiellement données par des archéologues du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), que ces derniers soient à la retraite (André Marguet, spécialiste d'Aiguebelette) ou en activité (Yves Billaud, chargé du suivi des sites palafittiques faisant partie du bien sériel UNESCO, spécialiste des lacs du Bourget et d'Annecy). Depuis 2015, nous avons pu assister à deux d'entre elles données par Y. Billaud (oct. 2015, Sévrier, lac d'Annecy et mars 2017, Chindrieux, lac du Bourget) ; faisant à chaque fois salle comble, elles suscitent un réel intérêt local et dans le même temps, ces dynamiques restent limitées dans la mesure où ces deux salles ont une capacité d'une centaine de personnes environ.

2/ des animations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (3^{ème} week-end de septembre) avec par exemple des animations organisées par deux guides des Pays de Savoie en septembre 2014 à Châtillon (nord du lac du Bourget) : « *On avait aménagé la plage en plusieurs espaces, avec ici un atelier sur le bronze, un sur la chasse, un sur la pêche, la poterie, la vannerie, le tissage, cette reconstitution de maison. Et on avait demandé à une petite troupe de théâtre locale de venir mimer les hommes du Néolithique, ce qui fait qu'on avait une ambiance palafitte. On était 24 personnes en tout en costume. On ne s'attendait pas à avoir autant de monde, 500 personnes sur les deux jours ! On a eu des locaux mais aussi des gens qui sont venus de Chambéry* » (Entretien Guide Patrimoine des Pays de Savoie, 17 mars 2015). Des animations ont également parfois lieu lors des Journées Nationales de l'Archéologie (3^{ème} week-end de juin) avec par exemple, en juin 2016, des sorties canoë-kayak scénarisées autour de la préhistoire organisées à l'Abbaye d'Hautecombe (lac du Bourget) ; cependant, pour cause de mauvaise météo, la fréquentation de cette activité a été très faible, moins de 20 personnes au total.

3/ des animations proposées en marge d'un événement sportif de grande ampleur, comme ce fut le cas lors des championnats du monde d'aviron au lac d'Aiguebelette fin août/ début septembre 2015 où une randonnée contée, « le lac de Pierre », mettait à l'honneur les modes de vie du Néolithique autour des sites palafittiques. Organisée par deux fois, les sorties furent complètes, soit deux groupes de 14 personnes qui ont suivi un accompagnateur de moyenne montagne pendant trois heures de temps en participant à des ateliers « préhistoire » qui venaient ponctuer le parcours (tir à l'arc, atelier du feu, création de bijou, etc.) ; dépendante de subventions octroyées dans le cadre des projets d'animations culturelles autour des championnats du monde d'aviron, cette offre n'a pas pu être reconduite sur 2016, et ce malgré une demande des publics et un intérêt de la part de l'Office du Tourisme : « *cela fait partie de la volonté au niveau de l'office de tourisme, de vraiment mettre en avant ce patrimoine authentique qu'on a* » (Entretien Chargée de mission Office du Tourisme Pays du lac d'Aiguebelette, 26 mai 2016).

Photo_c_1 : exemple d'événementiel avec la randonnée contée « le lac de Pierre », en parallèle des championnats du monde d'aviron, lac d'Aiguebelette, 04/09/2015

4/ l'organisation d'expositions ciblées sur les villages lacustres préhistoriques, comme ce fut le cas lors de l'été 2015. Pour la première fois à l'échelle du département, deux expositions centrées sur les sites palafittiques, pensées de concert par les services départementaux de la conservation des patrimoines et l'équipe du musée savoisien, et en lien avec les championnats du monde d'aviron, ont eu lieu du 20 juin au 20 septembre 2015, à la fois aux abords du lac d'Aiguebelette (Maison du lac, Nances) et du lac du Bourget (Grange Batelière, Abbaye de Hautecombe, Saint-Pierre-de-Curtille). Ainsi, sous une dénomination commune « *Palafittes !* », la salle d'exposition à la Maison du Lac à Nances mettait l'accent sur « *Les Pieux dans l'eau – vivre au bord des lacs savoyards à la fin de la Préhistoire* » et se composait d'artefacts, de panneaux explicatifs, de supports interactifs et d'une maquette reproduisant une station palafittique ; quant à l'exposition de la Grande Batelière « *Archéologues d'eau douce* », dédiée à l'évolution des méthodes utilisées en archéologie subaquatique pour faire parler ces vestiges, elle était essentiellement composée de panneaux explicatifs, de films d'animation et d'une reproduction au sol de l'emprise d'une habitation palafitte. Ces deux expositions ont respectivement enregistré 5280 visiteurs pour la Maison du lac et 24 478 visiteurs pour la Grande Batelière. Pour autant, ces chiffres restent à relativiser : à titre d'exemple, les championnats du monde d'aviron ont drainé une fréquentation totale de l'ordre de 35 000 visiteurs tandis que la fréquentation annuelle du site de l'Abbaye de Hautecombe est estimée à environ 100 000 visiteurs (Potin-Finette, 2016, p. 39).

Photo_e : double exposition temporaire réalisée par les services de la conservation départementale des Patrimoines durant l'été 2015,

Avec Photo_e_1 et 2 : Exposition « *Les Pieux dans l'eau – vivre au bord des lacs savoyards à la fin de la Préhistoire* », Maison du Lac, lac d'Aiguebelette,

Avec Photo_e_3 : Exposition « *Archéologues d'eau douce* », Grange Batelière, Abbaye d'Hautecombe, lac du Bourget, 21/06/2015

1.2. La place des sites palafittiques dans les pratiques touristiques et perceptions patrimoniales des usagers récréatifs des deux lacs savoyards

Ce peu de visibilité des sites palafittiques dans l'offre touristique et patrimoniale se traduit et est, dans le même temps, renforcé par leur quasi invisibilité au niveau des perceptions des usagers récréatifs de ces deux lacs, tel que l'a mis en avant l'enquête conduite lors de l'été 2015 (Potin-Finette, 2016). En lien avec la tenue de la double exposition Maison du lac - Aiguebelette / Abbaye de Hautecombe – Bourget, une enquête des pratiques touristiques et des perceptions a en effet été conduite de juin à septembre 2015. Elle avait comme premier objectif de mesurer la connaissance des sites palafittiques par les publics des deux expositions et par les usagers récréatifs de ces deux lacs et, comme objectif secondaire, celui d'interroger plus spécifiquement les visiteurs des expositions sur le contenu de ces dernières afin de guider les services de la conservation du patrimoine dans le projet de rénovation du musée savoisien. Compte tenu des objectifs de l'enquête, et de la nécessité d'interroger à la fois des visiteurs des expositions et également des usagers récréatifs des deux lacs, les lieux d'entretiens ont été sélectionnés en raison de leur type de

fréquentation touristique (type de pratique et niveau de fréquentation). Les individus ont également été sélectionnés de manière à atteindre une diversité maximale des profils selon des critères de base que sont le genre, l'âge, la composition du groupe. Une fois le seuil de redondance atteint (Quivy, Van Campenhout, 1995, p. 163), l'enquête s'est clôturée. Au final, 410 individus ont été interrogés (cf. tableau 1).

Région d'interview	44 % lac Aiguebelette ; 56 % lac du Bourget
Genre	45 % hommes ; 55 % femmes
Tranche âge	Moins de 18 ans (3 %) ; 19-24 ans (8 %) ; 25-34 ans (17 %) ; 35-44 ans (17 %) ; 45 à 54 ans (17 %) ; 55 à 64 ans (25 %) ; Plus de 65 ans (13 %)
Composition du groupe	Seul (8 %) ; Couple (43 %) ; Famille réduite (25 %) ; Famille élargie (18 %) ; Amis (17 %) ; Autres (3 %)
Type de visiteurs	19 % de local (habitant à proximité immédiate d'un des deux lacs, soit les habitants résidant dans les périmètres des communes adjacentes aux lacs, ici appréhendées par le découpage des codes postaux ; les codes postaux suivants sont dès lors concernés : 73 310, 73 410, 73 100, 73 420, 73 370, 73 290, 73 000, 73 470, 73 610 - cf. Potin Finette, 2016, p. 57). 73 % hors local ; 8 % étrangers
Principales pratiques touristiques	Repos (10 %) ; Baignade (26 %) ; Vélo (3 %) ; sports nautiques (4 %) ; randonnée autour des lacs / en montagne (6 %) ; visite de panoramas en voiture (4 %) ; visite de vieux villages (8 %) ; visites d'expositions culturelles (5 %) ; visites de monuments historiques (9 %) ; croisières sur le lac (6 %) ; événements sportifs (6 %) ; contemplation (4 %)
Visite exposition	35 % ont vu l'une des deux expositions (18 % celle de la Maison du Lac, Aiguebelette ; 17 % celle de la Grange Batelière, Bourget) ; 1 % a vu les deux expositions.

Tableau 1 : principales caractéristiques des individus interrogés autour de la double exposition « Palafittes ! », enquête été 2015

Concernant la connaissance effective des sites palafittiques, si l'on considère l'échantillon global, autrement dit à la fois les individus ayant visité l'une ou l'autre des deux expositions et les individus n'en ayant pas visité, 59 % répondent ne pas savoir ce que sont les sites palafittiques. Lorsque l'on dissocie les deux catégories d'individus et que l'on observe les résultats pour les usagers récréatifs des lacs (260 individus n'ayant pas visité l'une des deux expositions), 86 % des personnes interrogées disent ne pas connaître cette expression. Ce chiffre tombe à 51 % quand on leur demande s'ils connaissent ou non les villages lacustres. Cette non-connaissance de ce vocable spécifique n'est pas propre aux non-visiteurs des expositions : autrement dit, quand bien même les individus ont été interrogés à la sortie de l'exposition, tous ne connaissent pas « les sites palafittiques ». Ainsi, sur les 150 « visiteurs d'une exposition » interrogés, 28 % répondent ne pas savoir ce que désigne le vocable « sites palafittiques », ce chiffre tombant à 11 % quand on les interroge sur la signification de l'expression « villages lacustres ». Ces résultats mettent en avant les distorsions entre d'une part le terme usité sur un plan scientifique et d'autre part, les représentations collectives : le terme de « palafittes », défendu par les scientifiques qui considèrent ce dernier comme le vocable le plus recevable compte tenu des actuelles hypothèses scientifiques, ne concorde pas avec les représentations collectives ; il reste très difficilement appropriable, d'autant plus que les sites palafittiques sont invisibles. Les difficultés liées au vocabulaire employé sont également ressorties des entretiens effectués avec les acteurs du territoire rencontrés : « *Alors, déjà le site palafittique, je pense c'est un terme à proscrire, faut arrêter de parler des sites palafittiques (...) Même si les scientifiques n'aiment pas ce terme de villages lacustres, faut parler des villages lacustres. Et toujours, dans l'imaginaire des gens, ça marque* » (Entretien Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, mai 2016). En lien avec ces questions de vocabulaire, un faible niveau de

connaissances des caractéristiques des sites palafittiques s’observe, allant d’une absence quasi systématique de connaissances pour les usagers récréatifs à une connaissance très générale pour les visiteurs des expositions.

D’ailleurs, lorsque l’on demande aux visiteurs comment ils ont eu connaissance de la tenue de ces expositions, on observe leur absence de motivations spécifiques et de connaissance préalable de ces deux événements. Ces expositions se sont toutes deux tenues dans des lieux plurifonctionnels : les individus se rendent à la Maison du lac du lac d’Aiguebelette pour obtenir des renseignements auprès de l’Office du Tourisme ; ceux se rendant à la Grange Batelière viennent avant tout visiter l’Abbaye de Hautecombe, établissement religieux le plus visité de la destination Savoie Mont Blanc (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2016). La visite de l’une ou l’autre de ces deux expositions est à la fois un mélange d’opportuniste (visite de l’exposition parce que c’est là, parce que c’est gratuit, parce que c’est l’occasion), de curiosité (un moyen d’apprendre des choses sur des sites que l’on ne connaît pas), de montrer ces objets aux enfants mais également de substitution (pour occuper le temps, parce qu’il fait trop chaud dehors / parce qu’il pleut) (cf. tableau 2).

	Maison du lac (Aiguebelette)	Grange batelière (Abbaye de Hautecombe, Bourget)
Motivations à aller voir l’exposition	77% par opportuniste ; 56 % intérêt particulier ; 18 % montrer aux enfants ; 9 % par substitution	89% par opportuniste, 43% par intérêt particulier, 11% par substitution

Tableau 2 : les motivations à aller voir l’une ou l’autre des deux expositions, sur la base des individus interrogés, soit 75 personnes à la Maison du lac et 71 à la Grange Batelière, été 2015.

Conjointement, le temps passé dans l’une ou l’autre des deux expositions est relativement court. A la Maison du lac, 63 % des personnes interrogées sont restées moins de 20 minutes, ce chiffre étant de 52 % pour la Grange Batelière. L’absence de motivations spécifiques à aller voir l’une de ces deux expositions ainsi que le temps relativement court passé à parcourir ces dernières expliquent également l’absence de connaissance du vocable « sites palafittiques » par les visiteurs des expositions évoquées précédemment (cf. supra). Parcourant les expositions de manière plus ou moins rapide et superficielle, certains visiteurs n’ont tout simplement pas le temps de s’approprier cette terminologie scientifique.

1.3. Des constats similaires autour des lacs haut-savoyards et jurassiens

Tout en étant spécifiques à la région étudiée, des résultats similaires s’observent en matière d’invisibilité des sites palafittiques dans les paysages touristiques et patrimoniaux des lacs haut-savoyards et jurassiens (Brancelj, 2016). Côté Haute-Savoie, il n’existe pas de lieux de valorisation permanents dédiés aux sites palafittiques qui sont partiellement abordés dans des musées valorisant l’ensemble du patrimoine local (Observatoire des lacs alpins au musée Château de la ville d’Annecy ; écomusée de Sévrier, sur les bords du lac d’Annecy). Complétant cette offre, seuls deux panneaux de valorisation / médiation portant sur les sites palafittiques ont été placés à proximité de la piste cyclable permettant de faire le tour du lac, à la hauteur de Sévrier, commune où se situent deux sites palafittiques faisant partie du bien UNESCO.

Photo_a_1 et _a_2 : panneau explicatif à proximité du lac d'Annecy, commune de Sévrier, le long de la piste cyclable : les sites palafittiques font partie de panneaux plus généraux sur les richesses du lac, 14/01/2016

Sur le plan événementiel, la thématique des sites palafittiques est abordée depuis 2012 lors de la journée « Lac en partage », événement durant lequel le Service Régional de l'Archéologie (SRA) tient un stand sur les sites palafittiques. Variable, la fréquentation de cet événement est estimée à quelques milliers de visiteurs pour 2016 ; il est par ailleurs difficile de quantifier le nombre de personnes ayant visité le stand « palafittes » et les retombées associées. Quant au site palafittique préhistorique situé dans la partie française du lac Léman, site de Tougues, il n'existe pas de dispositifs de valorisation de ce dernier, que ce soit sur la commune adjacente de Chens-sur-Léman ou dans les proches environs.

Côté jura, malgré les travaux des Pétrequin dans les années 1980-1990 (Pétrequin & Pétrequin, 2013) et la communication autour de ces derniers, un même déficit de mise en valeur s'observe : le musée archéologique de Lons-le-Saulnier est relativement atypique dans la mesure où depuis la fermeture de l'ancien musée contenant des salles d'exposition en 2006, le nouveau musée se compose de salles de réserves, de laboratoire d'analyses, d'une partie administrative...sans pour autant comprendre de salles d'exposition des collections ! Ce dispositif pour le moins particulier est complété par une exposition semi-permanente à Clairvaux : « Il y a 6000 ans..., Chalain, Clairvaux ».

Photo_d_1 : exemple d'une exposition semi-permanente, exposition « Il y a 6000 ans..., Chalain, Clairvaux », premier étage de la salle des fêtes de Clairvaux, 03/05/2016

L'exposition reste néanmoins peu fréquentée avec env. 1500 visiteurs sur 2016. A comparatif, le site de la cascade du Hérisson, site le plus fréquenté du département du Jura et situé à une vingtaine de minutes en voiture de Clairvaux, comptabilise env. 540 000 visiteurs par an. Quelques panneaux de valorisation peu lisibles existent autour des lacs de Clairvaux et de Chalain : déconnectés d'un schéma d'interprétation global, ils sont peu regardés par des vacanciers venus avant tout pour une activité de baignade (Duval, Brancelj, carnet de terrain, mai et juillet 2016).

Photo_b_1 et _b_2 : panneau explicatif à proximité du lac de Clairvaux, Jura, 03/05/2016

Au final, à l'échelle des lacs français, les sites palafittiques, s'ils constituent des vestiges archéologiques dont la valeur patrimoniale est attestée par leur inscription au Patrimoine mondial, ne sont pas identifiés et appropriés comme tels, que ce soit par les acteurs territoriaux (institutions, collectivités, socioprofessionnels du tourisme) ou par les citoyens ordinaires. L'absence de lieux de valorisation dédiés / identifiés résulte de ce déficit d'appropriation collective, tout autant qu'elle le renforce, ne permettant pas d'enrayer un faible degré de (re)connaissance de ce que sont les sites palafittiques et de leurs valeurs patrimoniales. Dès lors, le défaut de dispositifs de valorisation et la

faible part occupée par les sites palafittiques dans les perceptions des visiteurs et touristes des abords des lacs se combinent, la résultante étant l'absence d'activation de la dimension « ressourciste » de ces vestiges et de leur inscription au Patrimoine mondial. En cela, la situation française est très différente des dynamiques observées dans certains des autres pays de l'arc alpin concernés par ce bien sériel UNESCO : la Suisse, tout comme l'Allemagne, ou encore l'Autriche, comptent plusieurs lieux / dispositifs de valorisation des sites palafittiques (cf. infra). Ces derniers attestent d'une convergence entre des processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation et constituent autant de lieux où les sites palafittiques préhistoriques et leur inscription au Patrimoine mondial sont mobilisés en tant que marqueurs de spécificités territoriales.

II. L'invisibilité sociale des sites palafittiques : quels facteurs explicatifs ? Hypothèses et premiers résultats

Ces différences de traitement d'un pays à l'autre de l'arc alpin invitent à rechercher des facteurs explicatifs du décalage observé en France entre d'une part un processus de patrimonialisation par désignation manifeste (inscription au Patrimoine mondial) et d'autre part un processus de patrimonialisation par appropriation collective en berne, caractérisé et, dans le même temps, renforcé par une absence de dispositifs de valorisation (Rautenberg, 2004). Une réflexion sur le hiatus entre désignation et appropriation est d'autant plus pertinente que l'activation de la dimension « ressourciste » des sites palafittiques et de leur inscription au Patrimoine mondial dépend, pour partie, d'un phasage entre ces deux dynamiques. Une première campagne d'entretiens semi-directifs conduite en 2016 avec une partie des acteurs français investis dans la gestion, la protection et la mise en valeur de ce bien UNESCO, ainsi que des campagnes exploratoires dans les autres pays de l'arc alpin, ont permis d'identifier de premières pistes de réflexion.

2.1. Invisibilité et sérialité : des éléments déterministes à relativiser

Les caractéristiques de ce type de vestiges (invisibles) et de ce type de bien UNESCO (sériel et transnational) font partie des premiers éléments avancés par les acteurs français interrogés lorsqu'ils évoquent les difficultés qu'ils ont à s'appropriier les sites palafittiques et à penser des modes de valorisation.

L'invisibilité matérielle des vestiges archéologiques lacustres et/ou palustres est, en effet, souvent citée comme un frein à des processus d'appropriation et *in fine*, pour penser leur mise en valeur : « *C'est vrai que valoriser les sites palafittiques aujourd'hui, c'est vrai qu'on ne sait pas trop comment le faire et puis c'est aussi vraiment des moyens (...)* Le problème des sites palafittiques, c'est que ça ne se voit pas, c'est sous l'eau. Donc il faut travailler tout autour sur l'imaginaire, c'est-à-dire que ça prend un effort supplémentaire. En termes de valorisation ça demande un effort supplémentaire. Et c'est ça aussi la grosse difficulté. Ça demande plus d'effort. Peut-être même plus de, pas intelligence, mais plus de côté innovateur, enfin il faut être plus imaginatif » (Entretien Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, mai 2016). Néanmoins, un rapide tour d'horizon alpin démontre que l'invisibilité des sites palafittiques n'est pas nécessairement un frein à leur valorisation : le village archéologique de Gletterens (lac de Neuchâtel, Suisse ; 14 000 visiteurs par

an), le musée du Laténium (lac de Neuchâtel, entre 35 000 et 40 000 visiteurs annuels), le musée des palafittes d'Unteruhldingen au bord du lac de Constance (Allemagne, env. 360 000 visiteurs par an), les stations de valorisation autour des lacs autrichiens de Mondsee et d'Attersee, le musée-parc archéologique de Ledro sur les abords du lac de Garde (Italie), les régates de pirogues monoxyles organisées par les Suisses (lac de Biemme, 2015 ; Marquis et Dunning, 2015) puis par les Autrichiens (lac de Attersee, 2016) sont autant d'actions de valorisation qui prouvent qu'il est possible de penser la valorisation de sites invisibles, sans parler de l'étendue des possibilités offertes par les technologies numériques encore peu explorées dans le domaine de valorisation des sites palafittiques.

Photo_f_1 : station de valorisation des sites palafittiques au bord du lac d'Attersee, Autriche, 06/08/2016, cliché A. Brancelj

Photo_g_1 : village lacustre de Gletterrens, lac de Neuchâtel, Suisse, 15/06/2017, cliché M. Duval

Photo_h_1, 2 et 3: musée archéologique Laténium, Hauterive, Lac de Neuchatel, Suisse, 22/09/2016, clichés M. Duval

Photo_i_1 : le musée-parc archéologique de Ledro, Italie, 04/08/2017, cliché M. Duval

Photo_j_1 et 2 : parc archéologique « Pfahlbauten Museum », lac de Constance, Allemagne, 16/07/2016, cliché M. Duval

Photo_k_1 : les courses de pirogues internationales, édition de 2016 au lac d'Attersee, 06/08/2016, cliché A. Brancelj

La sérialité de ce type de bien UNESCO est un autre élément avancé par certains des acteurs rencontrés comme jouant un frein à la mise en valeur de ces derniers : « *la situation serait bien sûr complètement différente, s'il n'y avait qu'un site classé (...) c'est clair qu'en tant que valeur, ça augmenterait la valeur du site, de fait* » (Entretien Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, mai 2016) ; « *il y a des sites palafittiques dans la plupart des lacs alpins, du coup, de notre point de vue, ce n'est pas exceptionnel, enfin, pas si exceptionnel que ça* » (entretien Animatrice de l'architecture et du patrimoine, Annecy, avril 2016) ; « *le sériel, à vendre pour le grand public, c'est beaucoup plus difficile* » (entretien Attaché à la conservation au musée de la communauté d'agglomération d'Annecy, mars 2016). Néanmoins, tout comme l'invisibilité matérielle, l'argument de la sérialité ne résiste pas à une approche comparée, aussi rapide soit-elle. Dans une même logique de collection transnationale, le bien récemment inscrit en 2016 « *L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne* » se compose de 17 bâtiments localisés dans sept pays différents (Allemagne, Argentine, Belgique, France, Inde, Japon, Suisse). Ici, la sérialité ne semble pas constituer un frein à l'appropriation collective des valeurs patrimoniales de ces sites et à leur valorisation ; c'est en tout cas une hypothèse qu'il s'agirait d'approfondir. Dès lors, l'invisibilité matérielle des sites palafittiques et la dimension sérielle du bien inscrit au Patrimoine

mondial ne suffisent pas à expliquer le hiatus observé en France entre désignation et appropriation, ainsi que les freins rencontrés à leur activation en tant que ressource territoriale ; d'autres paramètres sont à rechercher.

2.2. Histoire régionale de la mise en tourisme : la place secondaire des grands lacs et de l'entrée « préhistoire »

Pour partie, l'histoire régionale de la mise en tourisme et la diversité des activités présentes sur ces territoires concourent à maintenir les sites palafittiques dans l'ombre des dynamiques patrimoniales et touristiques actuelles. Bien que des différentiels régionaux s'observent entre les lacs, le fait que les grands lacs alpins occupent une place relativement secondaire dans les imaginaires touristiques régionaux participe, dans certains cas de figure, à l'invisibilité des ressources qui y sont associées : en Savoie, si la dimension contemplative du lac du Bourget fut fortement mise en avant lors du développement de l'activité thermale d'Aix-les-Bains fin XIX^{ème} siècle / début XX^{ème}, l'entrée « lac » s'est ensuite effacée au profit du développement des sports d'hiver durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ne favorisant pas une mise en avant des ressources lacustres. A cela s'ajoute une faible mise en avant des ressources archéologiques, et ce d'autant plus lorsqu'il est question de vestiges préhistoriques. Celles-ci doivent composer avec un environnement touristique et patrimonial fortement concurrentiel et restent, de ce fait, secondaires au côté d'une offre touristique prolifique axée sur les sports de nature en montagne. Difficile dans ce contexte pour les sites palafittiques de faire leur place : *« En Savoie le seul endroit où il y avait une évocation des patrimoines palafittes avant 2015 et les deux expositions, c'était les salles d'archéologie de Musée Savoisien, qui étaient vieilles de 30 ans. (...) Dans les thématiques culturelles et patrimoniales, environnementales, ce n'était jamais évoqué. C'était un sujet oublié. Personne n'avait pensé que ça pourrait avoir un intérêt. (...) Toutes les questions de culture et de patrimoine étaient plus orientées vers le territoire, l'agriculture, la transformation d'agriculture de montagne vers l'agriculture de XX^e siècle, la problématique du tourisme en Savoie, et dans les projets de la revalorisation des lacs comme un outil d'attractivité des territoires, on a tout simplement oublié qu'il y avait cette thématique »* (entretien Directeur de la Direction des archives, du patrimoine et des musées, Conseil Départemental de la Savoie, avril 2016).

Néanmoins, de manière très récente, de nouvelles tendances semblent se dessiner. Face à une perte de 20 % de nuitées sur la période estivale depuis 2003 (21,9 millions de nuitées touristiques en 2016 contre 25,5 millions en 2003 pour la période allant de début juin à fin septembre ; cf. Savoie Mont Blanc Tourisme, 2016), l'agence Savoie Mont Blanc s'est engagée depuis 2015 dans une stratégie de promotion des quatre grands lacs (Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette) dont l'enjeu est de retrouver les parts de marché perdues et de développer de nouveaux segments avec comme ambition d'égaliser le niveau de notoriété des « grands lacs italiens » (Réunion lancement d'un groupe de réflexion sur la valorisation des sites palafittiques, Responsable Etudes et Observations, Savoie Mont Blanc Tourisme, septembre 2016). À ce titre, les sites palafittiques préhistoriques et leur appartenance au Patrimoine mondial de l'UNESCO ont été très récemment identifiés par les acteurs touristiques départementaux comme des objets communs aux quatre lacs, sur lesquels il serait possible de s'appuyer afin de penser la mise en réseau et la valorisation de ces derniers : *« On a fait un diagnostic assez poussé de l'offre sur les lacs, et on a bien vu qu'on a une offre culturelle et*

patrimoniale qui est importante. On souhaite vraiment la mettre en avant. Et cela va un petit peu loin que cela car on recherche des thématiques communes aux quatre lacs, en particulier sur la culture. Et on s'est aperçu, à notre grande surprise, car nous, en termes de promotion, c'est quelque chose que l'on n'avait pas du tout en tête, et les sites palafittiques sont apparus comme quelque chose en commun entre les quatre lacs. Et paradoxalement, c'est pas du tout mis en tourisme et c'est vraiment quelque chose qu'on a envie de pousser, de mettre en avant, mais tout reste à faire » (idem).

2.3. Facteurs historiques, politico-symboliques et socio-culturels : le traitement des sites palafittiques dans la Grande Histoire et dans les savoirs ordinaires

Le déficit d'appropriation collective des valeurs patrimoniales attribuées aux sites palafittiques s'explique également par l'absence des sites palafittiques de l'Histoire de France, telle qu'elle est notamment enseignée à l'école. Aujourd'hui évoqué en Cours Moyen de première année (CM1) et approfondi en première année de collège (6ème), l'enseignement de la préhistoire est succinct et met l'accent sur les chasseurs-cueilleurs et les premiers paysans. Sur le plan des vestiges archéologiques préhistoriques, les mégalithes (comme le site de Carnac) ou encore les sites d'art rupestre sont à l'honneur : depuis plus de 60 ans, la mise en avant de la grotte de Lascaux dans les programmes scolaires (à laquelle s'ajoutent aujourd'hui des images de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc) a participé à la diffusion des valeurs patrimoniales attribuées aux sites d'art rupestre, lesquels sont socialement identifiés comme des marqueurs de la préhistoire en France (et en Europe) et des hauts lieux du patrimoine français. *A contrario*, force est de constater que les sites palafittiques ne bénéficient pas du même traitement. Par ailleurs, l'absence de structures de valorisation dédiées à cette thématique ne permet pas aux enseignants des régions concernées d'aborder cette thématique lors de sorties découvertes par exemple (tout du moins en Savoie et en Haute-Savoie, la situation étant quelque peu différente dans le Jura où des initiatives pédagogiques autour des sites palafittiques ont été relevées ; Brancelj, 2016, p. 106).

Pour expliquer cette absence de prise en compte des sites palafittiques dans la « Grande Histoire de France et des Français » (Chevalier, 2005), Yves Billaud, ingénieur de recherche au DRASSM chargé du suivi des sites palafittiques constitutifs du bien sériel UNESCO, met en parallèle le moment et le lieu de la découverte des sites palafittiques avec les enjeux de construction identitaires de l'époque (cours de Master 2 SAME, module « patrimoine », Université Savoie Mont Blanc, janvier 2016). D'après lui, la découverte des sites palafittiques dans la baie de Grésine, lac du Bourget (1856) coïncide avec le rattachement en 1860 de la Savoie à la France par Napoléon III, dans une période marquée par une volonté de construire l'unité nationale en se basant sur un référentiel central commun : « *nos ancêtres les Gaulois* ». D'entrée de jeu, les sites palafittiques, marqueurs de typicités alpines, auraient ainsi manqué leur entrée dans l'Histoire, relégués en arrière-plan par des enjeux de construction d'une mémoire et d'une identité nationale française basée sur le « *mythe gaulois* » (Citron, 1987, nouv. ed. 2008).

Nos aïeux les Gaulois, série instructive recommandée pour les écoles

Couverture d'un cahier des papeteries de Clairefontaine, vers 1900

© Réseau Canopé – Le Musée national de l'Éducation.

= je suis en train de faire les démarches pour acquérir l'image en haute résolution et en attendant je te mets le pdf « nos aïeux les gaulois 6 »

Sur ce volet historiographique, le début d'approche comparée conduite avec les autres pays alpins souligne à quel point le traitement historique et symbolique d'un même mode d'habitat peut différer selon les contextes. À l'inverse de la situation française, les sites palafittiques sont fortement mobilisés dans le contexte suisse sur un plan politico-symbolique. À la sortie de la guerre civile du Sonderbund (1847), la découverte de ces types de vestiges en 1854 est directement utilisée par les édiles de l'époque pour travailler à l'unité de la Confédération. Répartis sur la quasi-totalité de l'Helvétie, renvoyant à la période proto-helvète, ils constituent un matériel de premier choix pour construire un référentiel culturel commun aux 22 cantons ; c'est le début du « *mythe des Lacustres* » (Kaeser, 2000, 2010). Toutefois, cet argument ne vaut que pour la Suisse, et ne saurait expliquer le différentiel d'appropriation entre la France, l'Autriche et la Slovaquie.

Une approche visant à expliciter la place des sites palafittiques dans les cultures populaires locales (également dénommées savoirs ordinaires) permettrait également d'approfondir les raisons de ce décalage entre processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation quand il est question des sites palafittiques français. Il s'agirait de questionner la place des sites palafittiques dans les histoires locales, ainsi que la prise en compte de ces savoirs ordinaires par les logiques institutionnelles. Etant donné leurs interactions constantes, cette analyse des dynamiques collectives pourrait être complétée par celle des dynamiques individuelles, avec, par exemple, l'analyse de récits de vie de personnes ayant fait l'expérience de ce que sont les sites palafittiques, comme une participation à des chantiers de fouille des années 1970. Cette piste semble d'autant plus prometteuse qu'au cours de l'enquête conduite lors de l'été 2015 auprès des touristes et des visiteurs des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, des individus interrogés ont spontanément fait référence à des histoires locales et/ou des expériences personnelles/familiales passées, en reliant de manière plus ou moins explicite ces dynamiques collectives et individuelles, leur niveau de connaissance des sites palafittiques et la reconnaissance de valeurs patrimoniales à ces derniers (Potin-Finette, 2016, p. 89-90). Le rôle joué par l'expérience directe ressort également des entretiens conduits avec certains acteurs, notamment avec les guides du patrimoine rencontrés au nord du lac du Bourget : « *on a commencé à s'intéresser aux sites palafittiques parce qu'on a vu Yves Billaud avec son équipe de plongeurs faire des prospections sur le site de Conjux. C'était intrigant de les voir et à la fin de la campagne de fouille, on leur a demandé de nous montrer des objets. C'était en 2008 tout ça. On a trouvé cela passionnant et cela nous a donné envie de nous intéresser à ces sites préhistoriques, d'en savoir plus. Et à la fin de chaque campagne de fouille, la mairie organise un apéritif le temps d'une soirée et l'équipe vient présenter ses derniers résultats, ce sont des moments d'échanges très enrichissants et sympathiques* » (Entretien Guide Patrimoine des Pays de Savoie, 17 mars 2015).

Dès lors, l'hypothèse de relations entre 1/ les processus d'appropriation collective des valeurs patrimoniales attribuées aux sites palafittiques, 2/ les savoirs ordinaires associés aux sites palafittiques et 3/ un contact par une expérience, directe ou indirecte, de ce que sont ces vestiges serait à approfondir dans un cadre comparatif, avec notamment des focus sur des régions où les sites palafittiques tiennent une place importante dans l'imaginaire collectif local avec des événementiels impliquant les populations locales (nous pensons notamment à la fête des lacustres, « Koliščarski dan » / the pile dwelling day, région de Ig, Slovaquie, laquelle se déroule depuis 2008 sur un week-end d'août).

2.4. Facteurs fonctionnels : les modalités de gestion de ce bien UNESCO

Les modalités de gestion mises en place pour gérer ce bien sériel transnational constituent *a priori* un autre facteur explicatif de la faible place occupée par les sites palafittiques dans les paysages touristiques et patrimoniaux des lacs français, dans le sens où la complexité de ces dernières ne facilite pas leur activation en tant que ressource territoriale. De manière succincte et schématique, le bien UNESCO « les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » est géré selon trois échelons articulés entre eux (Brancelj, 2016) : 1/ à une échelle régionale, par les services déconcentrés des ministères et les collectivités territoriales impliquées dans la gestion effective de ces sites ; 2/ à une échelle nationale par les institutions impliquées dans le suivi, la protection et la mise en valeur des sites palafittiques relevant de leur territoire national ; 3/ à une échelle panalpine avec un groupe de coordination international qui regroupe sur un rythme bi-annuel les responsables des structures nationales pour échanger et harmoniser les façons de procéder des uns et des autres, et avancer sur des actions collectives telle qu'une charte commune d'utilisation du logo du Patrimoine mondial, des stratégies de valorisation transalpine, etc.

En France, la commission interrégionale de coordination rassemble une pléthore d'acteurs, mêlant les échelons national, régionaux et locaux (cf. schéma des acteurs, et également Monin, 2015, p. 31-34). Présidée jusqu'en 2016 par le préfet de région (alors Rhône-Alpes), sa coordination est depuis assurée par la DRAC de la région Rhône-Alpes puis, de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA). A charge pour cet acteur régional d'assurer la coordination interne entre les différentes parties prenantes françaises et d'être l'interlocuteur unique pour la coordination internationale. Responsable des actions de protection et de suivi, elle est également impliquée à différents degrés dans des actions visant à valoriser les sites palafittiques, ne serait-ce qu'à titre consultatif.

Figure Schéma acteurs

La coordination entre ces différents échelons n'est pas chose aisée, induisant à la fois une lourdeur et une inertie administrative, lesquelles peuvent, dans le même temps, agir comme autant de freins à des dynamiques d'appropriation collective et de valorisation émergentes. Ainsi en est-il des projets de valorisation portés par la municipalité de Chindrieux (nord du lac du Bourget) ou encore celle de Sévrier (lac d'Annecy) qui, confrontées à cette complexité administrative, bottent en touche. L'enjeu est, entre autres, l'utilisation du logo UNESCO : en attendant d'une décision collective du groupe de coordination international à ce sujet, la DRAC AuRA ne s'estime pas en mesure de donner des directives claires à ce sujet aux collectivités, lesquelles diffèrent en retour leurs projets de valorisation des sites palafittiques, le temps que des précisions soient apportées. Sachant que dans le même temps, lorsque la question de l'utilisation du logo est abordée en séance plénière du groupe international de coordination, la DRAC AuRA, représentante de la France, précise ne pas avoir les pouvoirs décisionnaires pour avancer très concrètement sur cette question et rappelle qu'elle doit en référer au sous-directeur de la DRAC AuRA et à la commission nationale Française pour l'UNESCO avant de pouvoir s'engager dans un sens ou dans un autre (Duval, Brancelj, carnet de terrain, novembre 2016). Sur ce point, il semble que les représentants des autres pays impliqués dans le bien UNESCO aient davantage de marge de manœuvre pour avancer sur les différents dossiers en cours.

Aussi, dans le cadre d'une analyse comparée, il conviendrait d'analyser 1/ les modalités de gestion des sites palafittiques dans chacun des six pays concernés par le bien UNESCO, 2/ les statuts et les champs de compétence des représentants nationaux impliqués dans le groupe de coordination

international, et de mettre le tout en perspective avec 3/ la place des sites palafittiques dans les paysages touristiques et patrimoniaux régionaux et nationaux et 4/ l'articulation des processus de désignation et d'appropriation collective à l'échelle de chacun des six pays concernés.

2.5. Les effets induits par la composition du bien sériel

Enfin, les décalages constatés entre les processus de patrimonialisation par désignation et par appropriation sont également liés à la composition même du bien UNESCO. De fait, des lacs pourtant liés à l'histoire des palafittes n'ont pas été pris en compte, tel que le lac de Paladru (à 32 km du lac d'Aiguebelette, département de l'Isère, cf. figure 1). Collectivement et historiquement associé aux habitats lacustres, le lac de Paladru présente plusieurs stations lacustres de différentes époques (du néolithique à l'an Mil). Cette région est aujourd'hui marquée par un projet de musée régional ambitieux sur les sites palafittiques (ouverture prévue en 2019), lequel viendrait remplacer le musée local existant depuis les années 1980. Principalement portée par la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, et avec les soutiens financiers de l'Etat, la Région et le Département, cette infrastructure d'une enveloppe globale de 4,5 millions d'euros, visant une fréquentation annuelle de l'ordre de 30 000 visiteurs, sera le seul musée français traitant d'archéologie subaquatique... aux abords d'un lac paradoxalement non-retenu pour faire partie du bien UNESCO.

Cette exclusion du bien sériel est justifiée par les porteurs du dossier en raison de son inadéquation avec les enjeux de conservation ayant prévalu lors de la construction du dossier sériel : considéré comme trop érodé, le site néolithique de Charavines-les-Baigneurs n'a pas été retenu. Par un effet retour, la primauté donnée à des arguments scientifiques vient ici renforcer la tension entre désignation et appropriation : la prise en compte du site de Paladru dans le bien sériel aurait en effet permis de donner, en France, une résonance toute autre à l'inscription au Patrimoine mondial de ce type de vestiges dans la mesure, où à partir de Paladru, l'inscription aurait pu s'adosser à des dynamiques collectives d'appropriation antérieures : « *Paladru, c'est un truc incompréhensible quand on y pense... l'inscription UNESCO, c'était, on était dans une approche purement administrative, en disant Paladru si j'ai bien compris est trop fouillé, il n'y a plus de valeur en termes de gisement en tant que tel. Alors que s'il y a un site aujourd'hui en tout cas en France ou ça fait un petit peu écho, c'est Paladru quoi. Et il n'est pas dans le réseau [le bien sériel]. Alors ça aurait pu être un peu, voilà, une tête de proue qui fasse un petit peu... Je veux dire il y aurait eu Paladru, identifiable, qui aurait été mis en avant et ça aurait pu résonner sur le reste. Et après ça aurait aussi pu renvoyer sur les autres sites, avec Paladru qui aurait fonctionné comme un point de renvoi sur les autres sites, parce que celui-là, les gens ils identifient facilement* » (Entretien Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, mai 2016).

Cette incongruité spatiale et patrimoniale invite à interroger les critères mobilisés pour la construction du bien sériel UNESCO et à comprendre le processus décisionnel dans son ensemble : à quelles échelles s'est effectuée la sélection ? Selon quels circuits ? Selon quels critères ? Y'a-t-il eu des processus de consultation, de négociation, de validation de la part des populations locales et/ou des acteurs territoriaux ? Le Dauphiné fut-il jugé trop loin des Alpes pour pouvoir prétendre à faire partie d'une inscription de sites « autour des Alpes », laquelle comprend néanmoins au final des stations lacustres jurassiennes, de la plaine du Po et des marécages de Ljubljana ? Des enjeux de

marquages territoriaux ont-ils prévalu d'une manière ou d'une autre ? Observe-t-on, de manière similaire, des « grands absents » dans les autres pays de l'arc alpin concernés pas le bien UNESCO ?

Avancer sur ce dernier volet permettra de mieux comprendre comment la forme prise / construite / décidée / décrétée pour un bien patrimonial conditionne l'articulation des dynamiques de désignation et d'appropriation, et *in fine*, sa capacité à pouvoir être activé en tant que ressource territoriale.

Conclusion

Malgré leur inscription au Patrimoine mondial, les sites palafittiques des lacs français constitutifs du bien UNESCO « Les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » sont quasiment absents des paysages touristiques et patrimoniaux régionaux, que ce soit au niveau des dispositifs de valorisation mis en place ou au niveau des perceptions, les deux étant inter-reliés. Ce constat fait état d'un décalage entre les processus de patrimonialisation par désignation et ceux par appropriation collective : désignés en tant que patrimoine à une échelle supranationale, les sites palafittiques ne font pas patrimoine pour les acteurs territoriaux et les citoyens ordinaires. Six ans après leur inscription, ce bien UNESCO tend à rester un bien sur le papier et n'a que peu d'existence socio-spatiale, tout du moins dans le contexte français. En effet, un début d'approche comparative a permis d'observer des situations très différentes d'un pays à l'autre. Que ce soit en Suisse, Allemagne, Autriche ou Slovénie, les sites palafittiques n'occupent pas la même place dans les représentations, comme l'atteste l'existence de plusieurs dispositifs de valorisation à forte lisibilité. La mise en perspective de ces différentes situations permet en retour d'avancer dans la recherche de facteurs explicatifs de la faible appropriation collective observée côté français : caractéristiques des sites palafittiques et du bien sériel, histoire régionale de la mise en tourisme, facteurs historiques, politico-symboliques et socio-culturels, facteurs fonctionnels liés aux modalités de ce bien UNESCO et les effets induits par la composition de ce bien sont autant de pistes qu'il s'agirait d'approfondir dans le cadre d'une approche comparée à l'échelle alpine. Etant donné la complexité de ce bien UNESCO et son envergure, ce type de recherche nécessite la mise en place de financements conséquents et un soutien académique fort. Il est à ce titre intéressant de constater que les différentes demandes de financements formalisées depuis début 2016, bien qu'évaluées très positivement sur plan scientifique, peinent à trouver des relais sur le plan académique. Décidément, l'invisibilité à la française des sites palafittiques a la peau dure ; il est fort dommage et regrettable que les institutions académiques ne soient pas en mesure d'innover davantage dans leurs prises de position et orientations.

Ces constats étant dressés, et ces premières pistes de facteurs explicatifs identifiées, comment penser un phasage et une convergence des dynamiques patrimoniales par désignation (autrement dit descendantes) et par appropriation (montantes) ? À ce titre, une réflexion sur les dispositifs de valorisation et les actions de médiation constituerait une entrée pertinente. D'autres études de cas sur des lieux / types de patrimoines marqués par une invisibilité sociale ont montré comme la mise en valeur de patrimoines désignés sur un plan institutionnel favorisait en retour des processus d'appropriation collective (l'architecture d'Auguste Perret, Le Havre ; voir à ce sujet Gravari-Barbas et Renard, 2010). Tel que l'a écrit O. Lazzarotti (2003) : « *Un lieu devient patrimonial pour les uns par le regard des autres* » (p. 99).

À l’instar de ce que nous avons pu observer dans les autres pays alpins, plusieurs pistes de valorisation pourraient être envisagées, allant de sentiers pédagogiques localisés à des projets de valorisation plus ambitieux, tels que des parcs archéologiques / reconstitutions, nécessitant un (très) fort portage politique et des investissements conséquents. Impliqués dans des groupes de travail départementaux sur le mode de l’observation participante, nous assistons depuis septembre 2016 à une progressive prise de conscience de la part des acteurs territoriaux (ici les responsables des services et les techniciens des Conseils départementaux des deux Savoie) du potentiel patrimonial et touristique qu’offrent les sites palafittiques préhistoriques et leur inscription au Patrimoine mondial. Peu à peu, des actions se dessinent et la prochaine d’entre elles sera un week-end « palafitte » sur les bords du lac d’Aiguebelette à la mi-septembre 2017, avec des ateliers pédagogiques autour du néolithique, une course de pirogues monoxyles et des conférences grand public. Émergentes, il sera intéressant de suivre ces dynamiques dans le temps, *via* des indicateurs à même de mesurer l’évolution des dynamiques patrimoniales et touristiques, et plus précisément, l’évolution de processus d’appropriation collective. De manière fondamentale et appliquée, suivre ces trajectoires territoriales permettra d’avancer dans la compréhension du triptyque « désignation / appropriation / valorisation » et d’observer, *in situ*, dans quelle mesure la rencontre des processus de désignation et d’appropriation concourt à faire des patrimoines des ressources pour les territoires.

Références bibliographiques

- Brancelj A., 2016, *La patrimonialisation à la croisée des dynamiques de désignation, d’appropriation et de valorisation, Les enjeux autour des sites palafittiques, un patrimoine méconnu, invisible et sériel*, Mémoire de Master 2 SAME, USMB, 157 p.
- Chevalier F., 2005, *La Grande Histoire de France et des Français*, Paris, éd. Citadelles et Mazenod, 287 p.
- Citron S., 2008 (nouvelle éd.), *Le Mythe national, l’histoire de France revisitée*, Paris, éd. L’Atelier en poche ; première éd. de 1987, Les Éditions ouvrières, 351 p.
- Duval M., Smith B., 2014, Seeking sustainable rock art tourism - the example of the Maloti-Drakensberg Park World Heritage Site, *the South African Archaeological Bulletin* 69 (199), pp. 34-48.
- Gravari-Barbas M., Renard C., 2010, Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l’architecture de la reconstruction du Havre, *Norois*, n° 217, 2010/4, pp. 57-73.
- Kaeser M.-A., 2000, Le fantasme lacustre. Un mythe et ses implications idéologiques dans la Suisse du XIXe siècle. In : A. et J. Ducros (dir.), *L’homme préhistorique: Images et imaginaire*, Paris, L’Harmattan, pp. 81-107.
- Kaeser M.-A., 2010, Le mythe de la civilisation lacustre. In : S. Quertelet (dir.), *Mythique Préhistoire : Idées fausses et vrais clichés*, Solutré, Musée départemental de Préhistoire, pp. 120-137.
- Marquis L., Dunning C., 2015, Régate de pirogues monoxyles sur le lac de Bièvre : voguent les pirogues ! In : J.-P. Rey et A. Dumont (dir.), *L’Homme et son environnement : des lacs, des montagnes et des rivières, Bulles d’archéologie offertes à André Marguet*, Revue Archéologique de l’Est, p. 189-196
- Monin V., 2015, *La gestion des sites palafittiques préhistoriques des lacs d’Annecy et du Bourget : quels potentiels facteurs de vulnérabilités et réponses des élus, acteurs et usagers des lacs ?*, Mémoire de Master 1 STADE, USMB, 124 p.
- Origet du Cluzeau C., Tobelem J.-M., 2009, *Culture, tourisme et développement, les voies d’un rapprochement*, Paris, éd. L’Harmattan, pp. 17-33.
- Pétrequin A.-M., Pétrequin P., 2013, Archéologie expérimentale. La maison sur pilotis de Chalain, *dossiers d’Archéologie*, n°355, pp. 70-75
- Potin-Finette A., 2016, *Palafittes, un patrimoine pour tous ? Etude du processus de patrimonialisation des sites palafittiques autour des lacs du Bourget et d’Aiguebelette*, Mémoire de Licence 3 de sociologie, USMB, 156 p.

Quivry R., Van Campenhoudt L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, éd. Dunod, 288 p.

Rautenberg M., 2004, La patrimonialisation, entre appropriation sociale et désignation institutionnelle, In : B. Debarbieux et M.-C. Fourny (dir.), *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, MSH Alpes, pp. 71–87.

Savoie Mont Blanc Tourisme, 2016, *Les chiffres clés du tourisme en Savoie Mont Blanc*, http://pro.savoie-mont-blanc.com/var/ezwebin_site/storage/original/application/3414412b62c175769ae7c06b3d561a73.pdf